

Cruis (Alpes-de-Haute-Provence)

Nouveau blocage au chantier Boralex

Une vingtaine de militants du collectif Elzéard Lure en résistance et du Café des libertés ont bloqué, mardi 28 novembre, le chantier de la centrale photovoltaïque qui doit bientôt voir le jour sur la montagne de Lure, sur une parcelle appartenant à la commune de Cruis.

Les gros travaux de la future centrale photovoltaïque sont en voie d'achèvement mais cela n'a pas empêché les militants écologistes d'entreprendre une nouvelle action de blocage du chantier, alors que les premiers supports métalliques destinés à accueillir les panneaux solaires sont en cours d'installation.

Les gendarmes et une huissière sur les lieux

Depuis plusieurs mois, les actions se multiplient. À une semaine du procès de deux

militantes du collectif Elzéard, qui doivent comparaître au tribunal de Digne-les-Bains pour entrave à la circulation de véhicules sur une voie publique et pénétration non autorisée dans la propriété privée rurale ou forestière d'autrui, les activistes ne désarment pas.

L'opération démarrée mardi matin, peu après 6 heures, s'est poursuivie toute la journée. Une nouvelle mobilisation pour les opposants au projet qui ont fait irruption sur le chantier pour arrêter les machines et s'attacher aux pelleteuses mécaniques au niveau des chenilles. Les gendarmes et une huissière étaient sur les lieux pour constater l'infraction.

« Nous étions une vingtaine ce matin à l'arrivée des employés, qui commencent leur travail vers 7 heures. Un bon potentiel de militants, de bloqueurs, anges gardiens et médiactivistes. La mobilisation n'était pas suffisante pour bloquer les deux chan-

tiers à cause de la démultiplication des engins de terrassement. Les gens de la sécurité sont de plus en plus hargneux envers nous. Ils ont voulu nous confisquer le matériel, certains d'entre nous ont été plaqués au sol », affirme Marie, qui fait partie du collectif Elzéard Lure en résistance. Le projet visé par les activistes concerne 17 hectares, qui représentent « un peu moins de 1 % du massif forestier de la commune de Cruis », souligne Boralex.

Des actions jusqu'à la fin du mois

Les militants estiment que les travaux dérangent l'hibernation du lézard ocellé, espèce protégée. Faux, rétorque Boralex : « Toutes les emprises travaux (pistes, tranchées et fossés) ont été réalisées avant le 31 octobre, ce qui fait que toutes ces zones sont considérées comme défavorabilisées [sic] pour les reptiles, et ce dans la bon-



Les militants se sont attachés aux pelleteuses et le chantier a été arrêté toute la journée. Photo Le DL/Jean-François Mutzig

ne période calendaire (celle où les reptiles étaient en capacité de sortir de la zone).»

Les opposants entendent poursuivre leurs actions jusqu'à la fin du mois. « Nous sommes là aussi pour montrer aux autres porteurs de projets que nous défendons l'environnement, la monta-

gne à laquelle nous sommes tous attachés et que nous restons mobilisés partout où sont prévues de prochaines installations », conclut Véronique, une habitante de Montlaux, également membre d'Elzéard Lure en résistance.

● Jean-François Mutzig